

STAGE COLLÈGE

Attention, Réforme !

SNES-FSU
Académie de Lille

17 vendredi
mars 2023
9h - 17h



LILLE
Lycée Montebello
196 Bd Montebello

Avec l'annonce de la suppression de l'enseignement de la technologie en 6ème, rarement une réforme éducative aura été lancée aussi brutalement.

C'est que le ministère entend profiter du tumulte de la réforme des retraites pour avancer rapidement sur celle du collège : grilles horaires, enseignements, évaluation des élèves (certifications, DNB).

- Renforcement des prérogatives pédagogiques des chefs d'établissement,
- Mise sous tutelle des pratiques et pilotage par l'évaluation,
- Contractualisation des moyens et des missions (PACTE),
- Ouverture sans limite au monde des entreprises, intrusion des « acteurs » sur le champ éducatif (associations, entreprises, collectivités, parents d'élèves ...),
- Annonce d'une révision de la carte de l'éducation prioritaire

... le puzzle se met en place et des annonces et dispositifs qui peuvent semblés isolés font désormais sens : il s'agit clairement de casser les collectifs dans les établissements et d'isoler les agents face à l'État. Nos métiers risquent donc d'être profondément transformés.

Le stage permettra de faire le point sur les annonces en 6ème, sur ce qui est envisagé sur le cycle 4 et le DNB.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).



🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
✉ s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41

Stages SNES de Lille



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

**ENGAGÉ-ES POUR
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES**